

Démotivation... Que faire?

Par **Mozza**, le **03/01/2012** à **19:24**

Bonjour (ou bonsoir) à tous,

Je viens ici faire part de mes inquiétudes en espérant trouver des solutions et un peu de réconfort...

Je suis donc en première année de licence 1 à Bordeaux IV et à l'approche des partiels je dois dire que face à tous mes cours, j'ai tendance à perdre espoir en cette matière qui me passionnait durant mes années lycéennes. Je me demande un peu ce que je fais ici... Je ne comprends rien à mes cours, j'ai l'impression de ne rien retenir et le stress est de plus en plus présent.

Je me pose des questions quant à mon avenir en droit et celui-ci pourrait s'arrêter à la première année...

Est-ce que la deuxième année est réellement plus intéressante? Car c'est le cas d'après ce que j'entends mais vu ce que je vois en première, j'en doute.
J'aurais souhaité devenir avocat plus tard, seulement (et c'est étrange pour certains) je n'aime pas trop le côté libéral du métier (du moins pour l'instant), j'aime être un peu encadré. Il y a-t-il donc une possibilité d'exercer ce métier dans une entreprise par exemple?

Désolé pour ce long discours. Merci à ceux qui me liront et surtout à ceux qui répondront !!

Bonne soirée.

Par **Mozza**, le **03/01/2012** à **20:41**

Pour le "je ne comprends rien" c'était surtout pour le droit constitutionnel car je trouve ça très monotone et répétitif.

Mais j'ai beaucoup de matière qui m'intéresse comme l'histoire du droit, institutions juridictionnelles... Mais j'ai l'impression de m'y perdre un peu, j'ai un peu de mal à décrire ce qu'il se passe dans ma tête.

Pourtant j'aime le français, la compréhension écrite comme tu dis. J'espère que l'arrivée de l'anglais (qui est un véritable amour pour moi) comme matière, changera la donne au second semestre.

Par **Mona**, le **03/01/2012** à **23:26**

Oulala, pas de panique!!! Ce n'est pas parce que tu te sens un peu perdu que l'on doit en tirer la conclusion que tu n'es pas fait pour cela!!!

Je pense que l'approche des partiels est le moment où les doutes sont les plus intenses! Pas de panique surtout. Oui, le travail paraît insurmontable certaines fois mais attend donc de te retrouver devant tes copies en exams et tu verras que la mémoire réserve parfois de jolies surprises!

[citation] j'ai tendance à perdre espoir[/citation]

Tant que les résultats ne sont pas définitifs (et j'entend par là, la fin de l'année), il ne faut pas se décourager!

[citation]j'ai l'impression de ne rien retenir et le stress est de plus en plus présent.
[/citation]

Le stress est généralement un facteur positif à l'approche des examens car c'est signe de ton investissement, raison de plus de ne pas dire que le droit n'est pas ton domaine! Et l'impression de ne plus rien savoir est dû à la saturation du cerveau après une telle dose d'information mais fais toi confiance.

[citation]Je me pose des questions quant à mon avenir en droit et celui-ci pourrait s'arrêter à la première année...[/citation] Doucement moussaillon, rien n'est joué tant que les vacances d'été ne sont pas décarées [smile3]. Il me semble que les résultats de première année ne conditionne pas la réussite dans le métier que tu as choisis de faire! (Sinon j'aurais déjà dis adieu à mon rêve d'enfant parce que j'ai été rehaussée de ma moyenne en L1 ^^)

Donc dès à présent, cesse de te laisser submerger par l'angoisse. Concentre toi vraiment sur l'avenir proche, c'est à dire les partiels. Ensuite rassure toi, je ne sais pas si cela est ton cas mais la compensation des unités, la compensation des semestres et même les rattrapages restent là en cas de "craquage".

La L1 est relativement difficile car c'est le grand saut, je ne dirais pas que les années suivantes sont plus faciles ou plus intéressantes car cela dépend des facs je crois. Mais c'est largement faisable.

Rester positif est peut-être le meilleur moyen de garder le moral. En ce qui concerne la profession d'avocat, je fais appel aux autres membres pour te renseigner car je ne serais pas capable de répondre précisément à ta question.

Une dernière chose et j'arrête ici mon roman, il ne faut pas se limiter à une matière. Si tu as de difficultés dans une comme en constit' mais que tu dis que tu aimes les autres, dis toi bien que tu peux te rattraper [smile3]. Sur ce, bn courage et bonne nuit [smile4]

Par **Camille**, le **04/01/2012** à **10:13**

Bonjour,

Pour compléter...

[citation]Il y a-t-il donc une possibilité d'exercer ce métier dans une entreprise par exemple?
[/citation]

Pour simplifier, ça s'appelle "juriste d'entreprise". Qu'on peut aussi bien exercer avec un diplôme d'avocat (mais pas obligatoire).

Métier où il y a plus d'opportunités qu'en cabinet d'avocats d'être recherché pour...

[citation]l'anglais (qui est un véritable amour pour moi)
[/citation]

parce qu'il y a plus de sociétés travaillant dans l'international, et donc demandant/nécessitant des juristes bilingues (voire plus, "si affinités"), que des cabinets d'avocats.

Toutefois...

[citation] j'aime être un peu encadré.[/citation]

Là, il va falloir perdre cette vieille habitude, héritée du lycée, et apprendre à vous prendre en charge, et bien avant la fin de vos études.

A partir de maintenant, c'est [s]pour vous[/s] que vous bossez, pour votre avenir professionnel perso, pour "vos fesses" en somme, pas pour faire plaisir à un prof ou à des proches. Donc, apprendre à décider par vous-mêmes et pour vous-mêmes. Et commencez le plus tôt possible. Après, vous verrez, c'est juste une question d'habitude...

[smile25]

Par **Mozza**, le **04/01/2012** à **18:47**

Bonsoir à tous !

Tout d'abord merci pour vos réponses, ça m'a rassuré un peu et je suis allé un peu plus sereinement à mon épreuve d'aujourd'hui !

J'ai fait des recherches sur le métier de juriste d'entreprise et c'est vraiment intéressant, je n'avais jamais entendu parler de ça, je vais y réfléchir sérieusement [smile3]

J'ai compris que vous aviez raison, je vais essayer de "voler de mes propres ailes" pour tenter d'échapper à cette envie d'être contrôlé pour qu'on me donne la bonne marche à suivre, je suis majeur maintenant et à la fac, ça rigole plus ! [smile4] Donc je vais plus m'investir dans cette voie !

Merci à vous !

Et pour info, j'ai passé mon épreuve de constitutionnel aujourd'hui qui était ma "bête noire" ! Je me sens moins stressé tout à coup [smile36]

Par **Camille**, le **05/01/2012** à **09:06**

Bonjour,

[citation]j'ai passé mon épreuve de constitutionnel aujourd'hui qui était ma "bête noire" !

[/citation]

Maintenant, si vous voulez nous faire dire que le droit constitutionnel n'est pas la branche du droit la plus gaie et la plus rigolote, ne vous gênez pas !

Seulement, il me semble qu'il est absolument nécessaire et indispensable d'en avoir de très bonnes notions, et pas seulement une "vague teinture", pour bien comprendre le reste du droit et y voir une certaine logique. Puisqu'en gros, c'est ce droit qui sous-tend tout le reste (pour simplifier) dans la hiérarchie des normes.

Donc, pour beaucoup d'étudiants, c'est un "pensum", mais à mon avis, il faut y passer peu ou prou, même si on ne rêve pas d'en faire sa spécialité.

[smile17]

Par **Mozza**, le **10/01/2012** à **19:06**

L'épreuve de droit civil fut un véritable désastre... Il y a plus qu'à se concentrer sur le second semestre en espérant aller au moins aux rattrapages.